

Q. Ne vous dit-il pas qu'il ferait votre fils aîné Duc de Brabant et d'Hollande, tandis qu'il ferait Capitaine Général. R. Non, Citoyen, il ne m'en a pas parlé ; il me dit seulement qu'il avait beaucoup d'estime pour mon fils, qui était un bon officier.

Q. Vous devez nécessairement avoir eu quelque projet, puisque vous avez envoyé votre fille dans une place frontière près de Dumourier, avec la famille de Sillery ? R. ma fille a été en Angleterre pour sa santé, et pour se perfectionner dans la langue Anglaise. Elle avait été depuis l'âge de trois ans confiée à l'épouse du Citoyen Sillery. Lorsque l'Ambassadeur Anglais fut rappelé, j'écrivis positivement à la femme de Sillery, de ramener ma fille en France, ne voulant pas qu'elle passât pour une émigrante. La femme Sillery différa son retour sous divers prétextes de mauvaise santé, et n'arriva qu'après que le décret concernant les émigrants eut été passé. Comme cette loi ordonnait à tous ceux qui avaient voyagé, et qui avaient des explications à faire touchant le motif de leurs voyages, de quitter la France, en attendant, je la fis partir pour Tournay, et elle fit déclaration de son départ à la Municipalité de Paris ; mais dès ce moment je retirai de Madame Sillery les pouvoirs que je lui avais donnés, et l'autorité qu'elle avait sur ma fille. Je chargeai quelques personnes dans les provinces Belges de lui chercher une femme pour prendre soin d'elle, attendu que je ne pouvais pas alors en envoyer une de Paris, qui aurait été considérée comme une émigrante en quittant la France.

Q. Votre fils aîné, dans sa correspondance avec vous, doit indubitablement vous avoir informé des projets contre-révolutionnaires de Dumourier ? R. Non, Citoyen, depuis le jugement de Louis Capet, notre correspondance était devenue beaucoup plus froide, car nous n'étions pas de même opinion. Il ne m'a fait connaître aucun projet.

Q. Il est impossible que votre fils aîné ait ignoré les projets de cet infame général, puisqu'il s'est enfui avec lui ; vous devez conséquemment en avoir été informé vous même—Je vous somme de dire la vérité ? R. C'est avec la plus grande vérité que je déclare que je n'en ai eu aucune connaissance quelconque. Si j'en avais eu le plus léger soupçon, je ne l'aurais pas tenu secret.

Q. N'était-ce pas pour masquer vos sentimens réels que vous avez siégé avec la Montagne dans la Convention, et voté pour la mort du Tyran, sans aucun appel, tandis que vos partisans et amis étaient parmi ceux qui ont voté pour l'appel aux Départemens ?—R. Je n'ai jamais en aucun parti ; je n'ai jamais rien fait pour masquer mes intentions ; je n'ai jamais suivi que les préceptes de ma conscience.

Q. N'avez-vous pas, après la mort du Tyran, envoyé des émissaires au Département du Nord, pour sonder l'opinion publique, et essayé s'il y avait de la répugnance à ce que vous fussiez fait Roi ?—R. Non, Citoyen aucun.

Q. Quelques-uns de vos domestiques ont pourtant été reconnus, boulevrant ce département, et tenant à-peu-près ce langage ?—R. Cela ne peut être.

Q. Quelle liaison aviez-vous avec Biron ?—R. Une liaison d'amitié depuis trente ans ; nous étions du même âge, et nés le même jour.